

## **Stéphane Rossini** *Conseiller national*

### **Les « vieux » coupables... politiquement simpliste !**

L'année 2003 débute de manière particulièrement difficile pour les aîné(e)s de ce pays. Entrée fracassante du nouveau Ministre de la santé et du social, M. Couchevin, qui n'a pas pour habitude de faire dans la dentelle et mesures d'économies drastiques proposées par son collègue radical, M. Villiger, donnent le ton de ce que pourrait être le développement de la sécurité sociale. Assurance-maladie et AVS sont visées. La lutte sera ardue pour simplement maintenir les acquis.

### **Santé privatisée et à deux vitesses**

La révision LAMal n'en finit pas de rebondir. Hormis la modification du principe de réduction des primes pour les assurés économiquement modestes, les autres propositions font craindre le pire s'agissant de la solidarité. Augmentation des franchises ; mise sur pied d'égalité des établissements publics, subventionnés et privés ; ou fin du libre-choix du médecin pénaliseront ceux qui ne pourront assumer des assurances complémentaires. Quant à l'initiative UDC, elle propose clairement une réduction des prestations de l'assurance sociale (pour le surplus : voyez les complémentaires privées !) le tout sur fond de concurrence. Derrière un titre mensonger (« Pour une réduction des primes »), l'initiative démantèle l'assurance-maladie. Et, que dire des tentations de réintroduire des primes en fonction de l'âge ? C'est grotesque... par ignorance de la situation des assurés.

Alors, l'économie garante de la solidarité ? Cela ne s'est jamais vu. Même M. Couchevin se trompera, évacuant le chemin parcouru depuis 1883 et l'introduction de l'assurance-maladie, en Allemagne. Son progressisme équivaut à un retour à l'assistance publique humiliante, honteuse, inacceptable. La privatisation qui prend forme produira un système de santé à deux vitesses. Pas très progressiste, pour qui donne volontiers la leçon, condamnant ceux qui regardent en arrière.

### **AVS : pilotage à œillères !**

En proposant de supprimer l'indice mixte, M. Villiger tire dans le même sens que son collègue de parti. Alors que l'AVS ne répond pas au but constitutionnel de couverture des besoins vitaux ; que l'on renforce l'humiliante assistance par les prestations complémentaires ; que l'on réduit les rentes de veuves ou ne veut pas d'une flexibilisation socialement acceptable, ces propositions sont révoltantes. La retraite à 70 ans, c'est plus simple que de raisonner avec une vision globale de la politique de la vieillesse. Si le vieillissement est une réalité à ne pas sous-estimer, la démographie ne saurait être le seul angle d'analyse.

On navigue avec des œillères. Que dire du marché du travail, qui exclut les employés à partir de 55 ans ? Des lacunes en matière de reconversion professionnelle et de formation continue ? De l'augmentation de la productivité et de ses effets positifs ? De la mortalité prématurée et de l'invalidité selon les catégories socio-professionnelles ? Pourquoi exclure d'emblée une réflexion sur la recomposition des équilibres entre les Trois piliers ? Ne serait-il pas utile d'apprécier, à l'horizon 2020, comment établir de nouveaux liens entre les régimes AVS et LPP ? Pourquoi persévérer dans le jeu du catastrophisme alors que le Conseil national a trouvé une solution acceptable jusqu'en 2015 ?

**On joue au « Pierre noir » !**

Les leaders soit-disant progressistes de la droite ont beau jeu de n'avoir pour seule vision que d'augmenter l'âge de la retraite, alors que les salariés sont envoyés au chômage, à l'aide sociale, à l'assurance-invalidité ; ou de créer un système de santé à deux vitesses. Le rentier riche et en bonne santé est un « rentier moyen » qui n'existe pas. Cette vision ne diminuera pas d'un seul centime la facture sociale globale ! Décharger l'AVS pour surcharger d'autres régimes, est-ce le but ? Ces discours ne parviennent qu'à affaiblir la cohésion sociale, ce qui est grave et dangereux, pour ne pas dire irresponsable.

[Retour](#)